



Commune mixte de Lajoux

Bureau Communal CH – 2718 Lajoux (JU)

Lajoux, le 14 juillet 2022

AVIS A LA POPULATION

No 06/22

COMMUNE DES GENEVEZ
COMMUNE DE LAJOUX



Les Conseils communaux des Genevez et de Lajoux mettent au concours le poste d'

Employé-e de voirie à 45 % (taux d'occupation susceptible d'augmenter)

*Ce poste peut être cumulé avec le poste de conducteur/conductrice du bus scolaire
à env. 20%*

Tâches

Effectuer tous les travaux liés à l'entretien et à l'amélioration des infrastructures communales en collaboration avec les voyers responsables.

Exigences requises

- CFC d'un métier du bâtiment ou technique
- Être au bénéfice du permis de conduire catégorie B
- Être apte à assumer le service de piquet et faire preuve de flexibilité et de polyvalence
- Être à même de travailler de manière indépendante et disposer d'une bonne capacité à coopérer et à communiquer avec le public
- Préférence sera donnée à une personne domiciliée ou prête à élire domicile légal et fiscal aux Genevez ou à Lajoux

Traitement

Selon classification du personnel communal et échelle des traitements « U » de la République et Canton du Jura.

Entrée en fonction

1^{er} octobre 2022

Renseignements

Peuvent être obtenus auprès de M. Dominique Mauron (079 650 26 25) pour Lajoux ou M. Jean-Marc Rebetez (079 775 76 90) pour Les Genevez.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées à l'Administration communale, 2714 Les Genevez, avec la mention « Postulation voirie », **jusqu'au 16 août 2022.**



Les Conseils communaux des Genevez et de Lajoux mettent au concours le poste de

Conducteur/Conductrice du bus scolaire à env. 20%
(répartis sur 2 jours)

Ce poste peut être cumulé avec le poste d'employé-e de voirie à 45%

Tâches

En tant que conducteur/conductrice scolaire, vous êtes en charge du transport des élèves du Cercle scolaire de la Courtine sur plusieurs trajets pendant les périodes scolaires. Vous assurez un transport confortable et veillez à la sécurité des élèves. Vous êtes également en charge de la propreté et du nettoyage du bus scolaire.

Exigences requises

- Permis de conduire catégorie D1 codes 106 et 122 ou catégorie D code 122. (Toute candidature sans le permis complet sera également prise en considération, avec obligation de faire le complément au permis avant l'entrée en fonction et selon une entente avec les communes).
- Vous êtes à même de travailler de manière indépendante et disposez d'une bonne capacité à coopérer et à communiquer avec les enfants et les parents.
- Vous avez le sens des responsabilités, êtes disponible et faites preuve de ponctualité.
- Préférence sera donnée à une personne domiciliée ou prête à élire domicile légal et fiscal aux Genevez ou à Lajoux.

Traitement

Selon classification du personnel communal et échelle des traitements « U » de la République et Canton du Jura.

Entrée en fonction

1^{er} octobre 2022 ou à discuter.

Renseignements

Peuvent être obtenus auprès de Mme Aurélie Juillerat, Conseillère communale pour Lajoux (078 741 84 46) ou M. Philippe Humair, Conseiller communal pour les Genevez (079 475 07 12). Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées à l'Administration communale, 2714 Les Genevez, avec la mention « Postulation conducteur/conductrice du bus scolaire », **jusqu'au 16 août 2022.**



Les P'tites Visites

en partenariat avec la



Commune Lajoux
mixte de

Une p'tite visite, ça fait plaisir !

Il ne faut parfois pas grand-chose pour se retrouver esseulé : une maladie, une perte d'emploi, le décès d'un proche, l'arrivée dans le grand âge. La solitude nous guette toutes et tous, et parfois, nous touche. Sensible au bien-être de ses citoyens, le Conseil communal de Lajoux a choisi de proposer une nouvelle offre aux personnes de notre village et de nos hameaux qui se sentent parfois seules.

Peut-être en avez-vous déjà entendu parler, *Les P'tites Visites* ont vu le jour en fin d'année dernière sur le territoire du canton du Jura. Fondée par Cyprien Lovis – un enfant de Lajoux – et Chloé Leuenberger, l'association apporte un soutien moral et empathique en rendant visite aux personnes qui manquent de compagnie, qui « trouvent le temps long ».

Le Conseil communal s'engage à financer toutes les p'tites visites que les citoyens du village solliciteront auprès de l'association. Elles seront donc gratuites et se tiendront à domicile. Quelques après-midis de rencontre à la Maison des Œuvres sont aussi prévus d'ici la fin de l'année.

Ne vous gênez pas de profiter de cette nouvelle offre destinée à l'ensemble des habitants de notre village. Un coup de téléphone ou un courriel adressé à l'association et l'organisation d'une p'tite visite se mettra en place pour vous ou vos proches.

Au nom du Conseil communal

Au nom des P'tites Visites

Chloé Cyprien

Demander une visite via :

Administration communale
032 484 94 27
commune@lajoux.ch

FAITES UN DON
IBAN : CH79 0078 9100 0052 6140 3

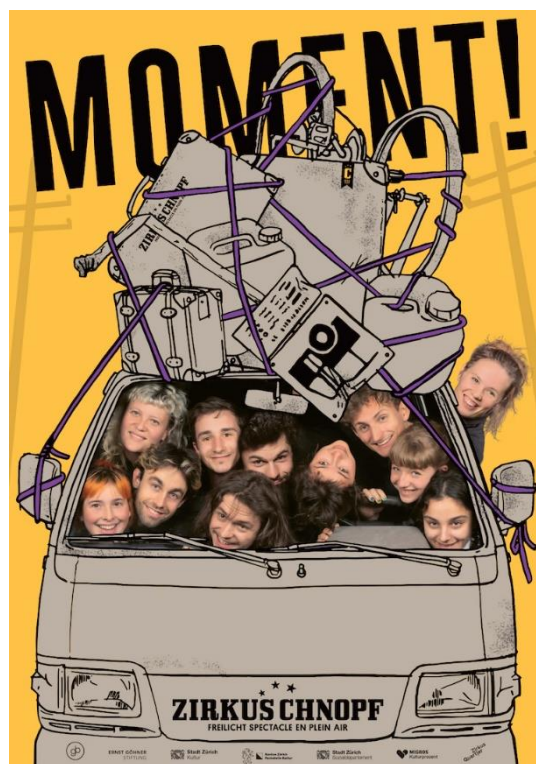


Les P'tites Visites
077 498 70 73
info@lesptitesvisites.ch
www.lesptitesvisites.ch

Le Cirque Chnopf sera présent à Lajoux du 27.07 au 31.07.2022 sur la place de l'école.

Les heures de spectacle sont les suivantes :

Mercredi	18h00
Vendredi	19h30
Samedi	19H30
Dimanche	16h30



RAPPEL - FERMETURE DU SECRETARIAT COMMUNAL

En raison des vacances estivales du personnel, le guichet de l'administration communale sera fermé du :

Lundi 25 juillet 2022 au lundi 15 août 2022

Réouverture le mardi 16 août 2022

En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser au maire, François Brahier-Jeckelmann au n° **079/829 58 32** ou alors par e-mail à mairie@lajoux.ch.

